IDÉE VÉRITABLE
DU DESPOTISME.

QU'EST-CE *que le Despotisme ?*

Il n'est peut-être pas aussi facile qu'on le croit, de répondre exactement à cette question. Voici la méthode que j'ai choisie pour la résoudre.

Je me suis dit : c'est par les faits qu'on définit les mots. Celui qui met le feu, est un incendiaire ; celui qui tue, est un assassin.

Or, j'entends dire que le gouvernement actuel est despotique, & je l'entends dire si généralement, que je n'en puis douter.

J'en ai conclu, il n'y a donc qu'à voir ce que le gouvernement a fait, & on aura une véritable idée du Despotisme.

Voici maintenant ce qu'il a fait.

I.

Des Assemblées Provinciales ont été établies dans toutes les Provinces où il n'y avoit pas d'Etats Provinciaux, & la régénération en est tellement ordonnée, qu'elle doit dépendre d'élections entiérement libres.

II.

Ces Assemblées avoient reçu un réglement qui paroissoient gêner leur administration ; il leur en a été donné un autre qui a levé toutes leurs inquiétudes, & assuré la liberté qu'elles réclamoient.

I I I.

Les États de Provence étoient ſuſpendus depuis long-temps ; ils ont été rétablis ; ils n'ont éprouvé de changement que celui qui étoit néceſſaire, pour mettre une juſte proportion entre les Députés des Ordres, & ce changement n'a eu lieu qu'après la délibération des États.

I V.

Des États Provinciaux ont été demandés par le Hainault, & lui ont été accordés. On en annonce de ſemblables dans la Flandre maritime, & Valonne & dans pluſieurs autres Provinces.

V.

La liberté du Commerce des grains a été établie, & nulle reſtriction n'y ſera apposée, que d'après le vœu des États Provinciaux & des Aſſemblées Provinciales.

V I.

L'affranchiſſemeut des corvées a été ordonné, & l'impoſition qui en tient lieu, remiſe aux États Provinciaux & aux Aſſemblées Provinciales.

V I I.

Les États-Généraux ont été promis, non une fois, mais toutes les fois que les beſoins de l'État l'exigeroient.

V I I I.

Le Roi a déclaré qu'il ne vouloient lever aucun impôt, ſans le conſentement des États-Généraux.



I X.

La queſtion préalable a été détruite ; & un criminel puni de mort, ne ſera exécuté qu'après qu'il aura été poſſible d'examiner s'il a été juſtement condamné.

X.

L'État Civil a été rendu aux Proteſtants, ils pourront avoir une famille ; leur ſucceſſion pourra être recueillie par leurs héritiers, & les peres n'auront plus à rougir de la naiſſance de leurs enfants, ou à s'inquiéter de leur exiſtence.

X I.

Le compte des Finances a été rendu public, ſans qu'on y puiſſe ſuppoſer ni artifice, ni déguiſement.

X I I.

Le roi a déclaré que la meſure des beſoins étoit la ſeule meſure des impôts, qu'il n'en vouloit aucun d'arbitraire & d'indéfini ; les Vingtiemes ont été abonnés, & ces abonnements ont été remis aux États-Provinciaux & Aſſemblées Provinciales.

X I I I.

Enfin, pour convoquer les États-Généraux, le vœu des peuples eſt recueilli, & ce n'eſt que d'après ce vœu, que la maniere de les convoquer doit être déterminée.

Et tout cela a été fait depuis le premier

Mai 1788 jusqu'à ce moment ; ce qui montre un système suivi & combiné.

Ainsi il est facile de résoudre la question.

Être Despote.

C'est rendre à la nation ses droits, ses assemblées, & sur-tout le privilege de son consentement nécessaire à l'imposition.

C'est confier aux Provinces une partie de l'Administration.

Aux Peuples le soin de leurs affaires & de leurs intérêts ; à tous la connoissance de la fortune publique.

C'est rendre à chacun son état indépendamment de sa croyance ;

Aux propriétaires de biens, leurs champs ; au Journalier, le libre emploi de ses bras & de son travail.

C'est assurer à l'innocence un recours contre l'injustice....

Si je pouvois ajouter, c'est par la liberté de la presse, exciter la pensée à se produire, c'est assurer à chaque membre de la société sa liberté personnelle.... Il ne manqueroit alors rien, pour avoir une véritable idée du Despotisme.

Puisse Louis XVI ajouter ces deux traits à tout ce que nous lui devons ; mais n'oublions pas, qu'il ne nous a pas privé de ce qui nous manque, & que nous n'avions pas tout ce qu'il nous a donné.

FIN.